

XIX Congrès de L'ALASS

CALASS 2008

Appel aux auteurs



Association Latine
d'Analyse des
Systèmes de Santé

11-12-13 septembre 2008
BRUXELLES



Participation à CALASS 2008

Quatre modalités de participation ont été prévues:

1. Propositions de communication

Chaque proposition de communication doit adopter la forme suivante sans dépasser deux pages (400 à 800 mots max):

- le titre de la communication;
- les auteurs et leurs institutions professionnelles;
- l'auteur qui assure la correspondance, avec indication d'e-mail, téléphone et adresse;
- les objectifs de la recherche;
- le contexte et la description du problème;
- les théories, les méthodes, les modèles, les matériels employés;
- les résultats et la discussion;
- les apports et/ou l'intérêt de la communication par rapport à l'état de l'art ou aux pratiques;
- cinq mots-clés.

L'évaluation des propositions de communication sera réalisée sur la base de la qualité, de l'originalité et de la clarté.

Communications

Le texte final et entier, comprend 5000 à 10000 mots. Un résumé de 100 à 200 mots dans une autre langue latine précèdera le texte final avec 5 mots clés, les noms des auteurs et leurs adresses professionnelles. Les présentations orales ont une durée moyenne de 15 à 20 minutes.

Présentation orale

Il est indispensable que la présentation orale soit dans une autre langue que celle du support visuel (Power point, rétroprojections, ...).

2. Poster

La présentation de poster est encouragée. La proposition de poster doit avoir la même structure que celui des communications (voir ci-dessus). Chaque poster ne doit pas dépasser 10000 mots et il doit contenir un résumé écrit dans une autre langue latine. Un espace d'exposition est réservé aux posters toute la durée du congrès. Une session spécifique sera dédiée à la présentation des posters par leurs auteurs. Chaque poster sera présent dans les actes.

3. Organisation de sessions

Les personnes intéressées par l'organisation de session sur un thème spécifique sont invitées à proposer le plus tôt possible leur projet. L'organisateur d'une session devra regrouper un minimum de trois communications traitant le thème spécifique de la session proposée.

4. Participation simple

Toutes les personnes intéressées peuvent assister aux travaux du Congrès, sans présentation de communication, de poster ou de session.

Toutes les propositions de communication, de poster, de session devront être envoyées avant le 30 avril 2008 au secrétariat technique:

alass@alass.org - Fax : +34 93 202 33 17
Apartado de Correos 12098 - E-08006 Barcelona

Echéances

30-04-2008. Dernier terme pour l'envoi des propositions de session, de communication et de poster, qui seront publiées dans le programme préliminaire.

15-06-2008. Date de notification de l'acceptation des propositions des auteurs.

15-08-2008. Dernier terme pour envoyer le texte entier de la communication ou du poster, pouvoir concourir aux prix d'excellence ALASS et paraître dans le programme définitif.

31-08-2008. Dernier terme pour accepter une communication ou un poster. Les communications et posters, qui arriveront après cette date ne pourront être insérées que sur les pages web du site ALASS.

Important: Seuls les participants qui auront payé leur quote-part d'inscription au Congrès pourront présenter les communications et les posters.

Publications dans une revue spécialisée

La revue publiera les articles de CALASS sélectionnés par le Comité de programme de CALASS 2008 pour un numéro spécial CALASS 08.

Comité du programme

- Jean Paul Auray, France
- Joan Barrubés, España
- Yves Benoît, Québec
- Arfel Beresniak, France
- Domenico Bochicchio, Italia
- Filippo Bolla, Suisse
- Carlo De Pietro, Italia
- Gianfranco Domenighetti, Svizzera
- Guy Durant, Belgique
- Cécile Fontaine, Belgique
- Berta Maria Inadler, España
- Karim Laarbi, France
- Marie Lisa Lair-Hillion, Luxembourg
- Ana Maria Malk, Brasil
- Catherine Maurain, France
- Luca Merlini, Svizzera
- Lavinia Pavel, România
- Jean-Claude Praet, Belgique
- Enrico Roccato, Italia
- Nicole Rochat, Suisse
- Denis Savage, Québec
- Serge Tallon, Ontario
- Carolina Teteiboin Henriot, México
- Gérald Tinturier, Suisse
- Hubert Wallot, Québec

Comité d'organisation

- Alain Coheur
- Elisabeth Darras
- Xavier de Béthune
- Daniel Désir
- William D'Hoore
- Guy Durant
- Cécile Fontaine
- Jean-Marc Laasman
- André Lemaire
- Thierry Lothaire
- Michel Mahaux
- Magali Pirson
- Jean-Claude Praet
- Yves Smeets
- Pierre Smiets

Objectifs de l'ALASS

Objectifs

L'ALASS est une association scientifique et professionnelle dont les buts sont: la promotion des échanges, le développement de la recherche et la formation des professionnels des pays de culture latine dans le domaine de l'analyse des systèmes de santé.

Les secteurs d'intérêt sont notamment:

- la planification, l'organisation et la gestion des services de santé;
- l'analyse des facteurs qui influencent l'état de santé et qui orientent l'utilisation des services de santé;
- le développement des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles, des modèles d'analyse des systèmes de santé, des techniques et des actions de promotion de la santé;
- l'analyse des politiques de santé publique et des stratégies sanitaires.

L'activité de l'Association est centrée sur les spécificités propres aux pays de culture latine.

Membres

Les membres invités à adhérer à l'ALASS sont des chercheurs et des professionnels du secteur socio-sanitaire de culture latine ou qui se reconnaissent dans cette culture. Tout membre de l'ALASS doit pouvoir s'exprimer au moins dans une langue latine et si possible comprendre une seconde. L'ALASS souhaite que chaque personne puisse s'exprimer dans sa langue tout en étant compris des autres.

Langues du Congrès

Les langues officielles du Congrès sont les langues latines. Les présentations peuvent être en français, espagnol, italien, portugais, roumain. On ne prévoit pas de traduction simultanée. Les textes (diapositives, vidéo, transparents, papier...) qui accompagnent les présentations orales, doivent être rédigés dans une deuxième langue latine de sorte que la compréhension de la part de tous les participants, soit facilitée. Les posters doivent inclure un résumé rédigé dans une autre langue latine.

Matériel technique

Les salles du Congrès seront équipées d'un vidéoprojecteur et ordinateur portable. Projecteur de transparents (acétate) à la demande. Des exigences particulières doivent être communiquées dans un temps utile à:

alass@alass.org

ALASS bénéficie du support de

Andorra

Ministeri de Salut i Benestar, Govern d'Andorra

Belgique

Université Catholique de Louvain. Département des Sciences Hospitalières et Médico-Sociales. Bruxelles
Université Libre de Bruxelles. Hôpital Erasme. Bruxelles
Association des Etablissements Publics de Soins (AEPS). Bruxelles
Centre Hospitalier Universitaire de Liège.
Union Nationale des Mutualités Socialistes. Bruxelles
Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes. ANMC. Bruxelles

Canada

Secteur de la Santé Publique, Université de Montréal
Institut National de la Santé Publique du Québec

España

Escuela Nacional de Sanidad. Instituto de Salud Carlos III. Madrid
Servei Català de la Salut. Departament de Sanitat i Seguretat Social. Generalitat de Catalunya. Barcelona
Escola Valenciana d'Estudis per a la Salut. Valencia
Escuela Andaluza de Salud Pública. Granada
Escuela de Servicios Sanitarios y Sociales de Canarias-Consejería de Sanidad del Gobierno de Canarias
IB Salud. Govern de Balears. Palma de Mallorca
Fundación para la Cooperación y Salud Internacional Carlos III (FCSAI). Madrid
O+Berri. Instituto Vasco de Innovación Sanitaria.
Hospital Universitario Dr. Peset. Servei Valencià de la Salut. Valencia

France

IRDES. Institut de recherche et documentation en économie de la santé. Paris
Ecole Nationale de Santé Publique. Rennes
Assistance Publique – Hôpitaux de Paris
Haute Autorité de Santé (HAS)

Italia

AORN "Domenico Cotugno" - Naples
CRISS. Centro interdepartamentale per la Ricerca e l'Integrazione Socio-Sanitaria. Università Politecnica delle Marche. Ancona

Luxembourg

Entente des Hôpitaux Luxembourgeois. Luxembourg
Centre de Recherche Public Santé. Luxembourg

România

Institutul National de Cercetare Dezvoltare in Sanatate. Bucuresti.
Asociatia Romana de Sanatate Publica si Management Sanitar

Suisse /Svizzera

Dipartimento della Sanità e della Socialità (DSS). Canton Ticino. Bellinzona
Département de l'Economie et de la Santé (DES). Canton de Genève
Département de la Santé et de l'Action Sociale. Canton de Vaud. Lausanne
Service de la Santé Publique du Canton du Valais
Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)

Thèmes des communications CALASS 2008

Thème principal: La mobilité

La mondialisation n'est pas un phénomène récent, mais elle s'accroît. Les soins de santé suivent le rythme et en connaissent les conséquences. La mobilité dans les services de santé en est une et sera traitée suivant cinq axes principaux. Ces cinq axes seront abordés suivant les aspects d'organisation, d'éthique, de qualité, juridique et culturelle (dont la langue).

Les prestataires de soins

Les professionnels de la santé sont de plus en plus sollicités à travailler ailleurs que dans leur pays d'origine, soit appelés à combler les pénuries soit tentés par des conditions de travail et de rémunération plus attractives. Divers angles d'approche de ces mouvements seront étudiés:

- Les médecins
- Les infirmiers
- Les autres métiers
- La formation et les reconnaissances de diplômes et qualifications
- Le recrutement hors frontières

Les patients

Les patients sont de plus en plus nombreux à être traités dans un autre pays que le leur, soit par accident, soit par choix afin d'éviter les listes d'attente et / ou de bénéficier d'équipements et d'expertise d'un niveau supérieur. Les épidémies ne connaissent pas les frontières et se sont appropriés les moyens de voyager et leur rapidité pour se propager. Ceci a des conséquences sur l'organisation des services, sur les modalités de remboursement et peut induire des accords internationaux en ce qui concerne la prise en charge des frais de soins.

- Le recours aux services étrangers
- Les assurances sociales générales
- Les assurances privées

L'information

Le partage des connaissances et de l'information est un fondement de soins de qualité. Les techniques sont en évolution constante qui conforte la révolution amorcée à la fin du XXème siècle.

- Protocoles à distance
- Télé-médecine
- Robotique
- Externalisation de ressources

La réponse territoriale de l'organisation des soins de santé à la mobilité

La répartition des compétences liées aux services de santé varie d'un Etat à un autre: les Régions, Cantons, communautés locales se voient confier des responsabilités et une autonomie plus ou moins grandes selon les cas.

En outre, la proximité de certaines (sous-) régions d'une même nation ou de plusieurs Etats les incite à convenir de collaborations plus ou moins élaborées, inscrites dans la durée.

- L'autonomie des régions dans l'organisation et dans la solidarité
- Les collaborations interrégionales

Les produits et technologies

Les soins du XXIème siècle ne se conçoivent plus sans le recours à des équipements de plus en plus sophistiqués, à des technologies de pointe. Les entreprises qui les produisent, tout comme l'industrie pharmaceutique, sont multinationales. La vente de médicaments via Internet est devenue courante. Avantages, opportunités, menaces sur les services de santé?

Autres thèmes de l'ALASS

Epidémiologie et santé publique, assistance aux gens âgés, conditions d'accès et d'équité, organisation des services en réseaux intégrés, parcours de diagnostic-thérapeutique-assistance et intégration hôpital-territoire, santé mentale, financement des services sanitaires, logistique, instruments de management, technologie de l'information et de la communication, gestion des risques dans les hôpitaux, modèles d'organisation, de gestion des compétences et des connaissances pour l'assistance du personnel de santé, formation pour les professions sanitaires, formation à distance, gouvernances et politiques sanitaires nationales, décentralisation des systèmes d'assistance sanitaire, relations entre public et privé, éducation à la santé et communication publique, etc.

Le comité d'organisation et le comité de programme réuniront le cas échéant les communications autour de thèmes communs qui donneront lieu à des sessions. Les membres de l'ALASS et les participants au Congrès, sont encouragés à proposer des sessions spécifiques.

Lieu du congrès

Université Libre de Bruxelles
Campus du Solbosch
Avenue Franklin D. Roosevelt 50
B-1050 Bruxelles

10ème édition des Prix d'excellence dans l'analyse des systèmes de santé

A l'occasion de CALASS 2008, l'ALASS attribuera pour la dixième année consécutive :

Le **prix d'excellence "Thème principal"** sera attribué à la meilleure communication sur le thème de «la mobilité».

Le **prix d'excellence "Sujet général d'ALASS"** sera attribué à la meilleure communication présentée sur le sujet général de l'ALASS.

Le **prix d'excellence "Professionnel"** sera attribué à la meilleure communication présentée par un jeune chercheur universitaire, hors thème principal.

Les communications seront sélectionnées par une commission "ad hoc" de l'ALASS.

Chaque prix consiste en **500 euros** et en l'**inscription gratuite** au prochain Congrès CALASS'09.

Informations sur le programme, hébergement et informations touristiques

Hôtels du 11 au 13 septembre 2008

Pt déjeuner et taxes incl.
Prix pour les participants CALASS

HOTEL	Single	Double	Situation
AGENDA LOUISE ** Rue de Florence 6 - 1000 Bruxelles 32(0)2 539 00 31	120 €	134 €	Haut de la ville - quartier Louise
OPERA ** Rue Grétry 53 - 1050 Bruxelles 32(0)2 219 43 43	85 €	90 €	Centre ville - proximité grand place Hôtel de charme
HOTEL BEAU SITE ** Rue de la longue Haie 76 - 1000 Bruxelles 32(0)2 640 88 89	65 € / 92 €	75 € / 102 €	Haut de la ville - quartier Louise
BRUSSELS HOTEL *** Avenue Louise 315 - 1050 Bruxelles 32(0)2 640 24 15	124 €	140 €	Haut de la ville - quartier Louise
HOTEL DU CONGRES *** Rue du Congrès 42 - 1000 Bruxelles 32(0)2 217 18 90	115 €	135 €	Centre ville
HOTEL BERVERLY HILLS *** Rue du Prince Royal 71 - 1050 Bruxelles 32(0)2 513 22 22	79 € / 129 €	89 € / 149 €	Haut de la ville - quartier Louise
HOTEL IBIS BRUSSELS OFF GRAND PLACE *** Marché aux Herbes 100 - 1000 Bruxelles 32(0)2 514 40 40	121 € / 187 €	133 € / 199 €	Centre ville
ATLAS HOTEL BRUSSELS *** Rue du Vieux Marché aux Grains - 1000 Bruxelles 32(0)2 520 60 06	103 €	119 €	Centre ville - proximité grand place
CAPITAL *** Chaussée de Vleurgat 191 - 1050 Bruxelles 32(0)2 646 64 20	85 €	95 €	Haut de la ville - quartier Louise
HOTEL METROPOLE **** Place de Brouckère 31 - 1000 Bruxelles 32(0)2 217 23 00	179 €	209 €	Centre ville - Centre historique Caractère authentique - 19ème S